

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Métsora-Hagadol



Paracha Métsora – Chabbat Hagadol - Pessa'h

Attention à la médisance !

« **C**omme une tâche m'est apparue dans la maison. » (14, 35)

Rabbi 'Haïm Vital (Ets Hadaat Tov, Métsora) écrit sur ce verset les paroles suivantes : « Pourquoi est-il écrit "**comme** une tâche" et non pas seulement "Une tâche m'est apparue dans la maison" ? Ceci vient nous enseigner que celui qui voit une tâche de lèpre dans sa maison doit savoir que ce n'est pas la véritable tâche mais un semblant de tâche. Car la véritable tâche est la terrible faute elle-même de la médisance qui reste gravée dans les profondeurs de l'âme et qui cause sa destruction par les paroles qu'il a prononcées ». Le dommage occasionné par la parole est, explique-t-il ainsi, que la lèpre frappe l'intériorité de l'âme.

Le Midrach qui suit (Chemot Rabba 46) illustre à quel point il est également grave de porter foi à la médisance que l'on entend :

« Hachem dit à Moché : taille pour toi deux tables de pierre comme les premières (...). » C'est à ce sujet qu'il est dit : « Il te dira les choses cachées de la sagesse. » (Iyov 11, 6) Lorsque le Saint-Béni-Soit-Il lui dit « *Descends car ton peuple s'est corrompu* » (Chémot 32, 7), (Moché) prit les tables et ne crut pas qu'Israël avait fauté. Il dit : « Tant que je ne le vois pas, je ne le croirai pas »,

comme il est dit (verset 19) : « Lorsque Moché s'approcha du camp », il ne les brisa pas tant qu'il ne le vit pas de ses yeux. Dès lors, qu'en est-il des gens qui témoignent sans avoir vu ? Est-il possible que Moché ne crut pas le Saint-Béni-Soit-Il qui lui dit "Ton peuple s'est corrompu" ? En fait, Moché voulait enseigner une règle de conduite : même si un homme entend quelque chose d'une seule personne de confiance, il lui est défendu d'agir en prêtant foi à ses dires tant qu'il ne l'a pas vue de lui-même.

Il nous incombe aussi de rapporter cette lettre du Imré Emet :

« Avec l'aide d'Hachem, dimanche de Parachat Vaychla'h 5696 (1936) Jérusalem, à mes chers amis qui résident en Pologne,

(...) Je vous demanderai encore une chose à une heure où les épreuves se multiplient de toutes parts et viennent confirmer l'enseignement de nos Sages selon lequel cet exil est dû à la médisance et à la haine gratuite. Renforcez-vous en préservant votre langue de toute médisance et propos haineux ! Mon conseil est le suivant : étudiez les ouvrages 'Hafets 'Haïm et Chémirat Halachone au moins deux jours par semaine. Je prends le Ciel et la terre à témoins qu'après avoir achevé ces ouvrages, j'ai ressentis en moi une influence bénéfique, même l'homme



vertueux en sera surpris. C'est la raison pour laquelle ce marchand ambulant (qui appelait les gens à venir acheter un élixir de vie et leur dévoilait alors le verset « Qui est l'homme désirant la vie (...) celui qui préserve sa langue du mal », n.d.t) déclara à Rabbi Yanaï "toi tu n'en as pas besoin !" et malgré tout Rabbi Yanaï fit l'effort de l'écouter afin d'enseigner **que tous en ont besoin.**

Votre bien-aimé qui vous souhaite la paix et désire votre bien. »

Et que personne ne prétende : « Pourquoi s'insurger contre nous, il est impossible qu'on parvienne à se préserver de la médisance ! » Qu'il écoute plutôt les paroles suivantes du 'Hafets 'Haïm (correspondances) : « En vérité, si l'homme n'était pas en mesure de se préserver de cette faute, le Saint-Béni-Soit-Il ne l'aurait pas écrit dans sa Sainte Torah sous la forme de plusieurs commandements négatifs et positifs. Seulement, le mauvais penchant prend le dessus sur l'homme et l'empêche de réfléchir à cela. Quoi qu'il en soit, cette faute n'est pas réparée et le Machia'h ne peut pas venir. Pourtant, nous demandons dans nos prières : "Notre Père, Notre foi, révèle-nous Ta Majesté et Ta Royauté très bientôt", alors que nous savons que tant que nous sommes enlisés dans cette faute, Sa Royauté ne peut se dévoiler (...). »

Quelqu'un vint un jour se plaindre au 'Hafets 'Haïm de ne plus pouvoir ouvrir la bouche ayant étudié l'ouvrage portant son nom et le Chemirat Halachone. Le

Tsadik lui répondit : Au contraire, jusqu'à présent tu ne pouvais pas ouvrir la bouche du tout car tu représentais un danger par tes propos interdits. Désormais, tu peux parler puisque tu connais bien les lois du langage. »

Ceux qui connaissent la biographie du 'Hafets 'Haïm témoignent qu'il était loin d'être renfermé et solitaire de peur de trébucher en parlant. Bien au contraire, il se mêlait au peuple" et discutait avec les gens, tout en faisant preuve d'une vigilance extraordinaire et dissimulée dans ses paroles afin qu'il n'y pénètre aucun propos défendu.

Le Or Ha'haïm quant à lui (Métsora 14, 9) écrit : « Il n'y a rien qui éloigne davantage l'homme de son Créateur que la médisance. »

Certains Tsadikim ont vu une allusion de cela dans le verset (Bamidbar 9, 20) : « *Sur l'ordre (litt. La bouche) d'Hachem ils se reposaient et sur l'ordre (litt. La bouche) d'Hachem ils voyageaient* » que l'on peut lire : « Sur la bouche (en la préservant de propos défendus), Hachem repose (fait reposer sa Présence sur l'homme) et sur la bouche (en la profanant par des paroles dénigrantes), Hachem voyage (quitte l'homme). » (rapporté dans le Ilana Dé 'Hayé 5668)

D'autres font remarquer que la fin de la Paracha précédente (Chémini) comporte quarante-sept versets énumérant les interdits de consommer des insectes alors que ces deux Parachiot Tazria et Métsora qui décrivent les différentes lèpres pouvant s'abattre sur l'homme à cause de



la médisance, comprennent cent quarante-sept versets. Ceci afin de nous enseigner que l'homme est tenu de veiller aux paroles qu'il sort de sa bouche davantage que de ce qu'il y introduit.

Une fois, le Rav surnommé "le Juif Saint" ordonna à Rabbi Bonam de prendre la route sans lui en expliquer la raison. Ce dernier prit avec lui un groupe de 'Hassidim et ils se mirent en chemin.

Ils arrivèrent dans un village où ils voulurent se restaurer. L'aubergiste de l'endroit leur dit qu'il n'avait pas d'aliments lactés mais uniquement de la viande. Tandis que Rabbi Bonam se recueillait seul dans sa chambre, les 'Hassidim comme à leur habitude faisaient les cent pas dans l'auberge en enquêtant sur l'identité du Cho'het et sur l'existence de doutes éventuels au sujet à la bête qui avait été abattue, et sur la manière dont les lois de salage et de rinçage de la viande avaient été observées. Alors qu'ils questionnaient le maître de maison à ce propos, une voix se fit entendre de derrière un poêle. C'était celle d'un homme aux habits déchirés comme ceux des vagabonds qui leur disait : « **Pour ce que vous introduisez dans votre bouche, vous vérifiez qui est le Cho'hète et comment la viande a été cachérisée, mais pour ce que vous sortez de votre bouche, vous n'avez aucune question.** »

En entendant ces mots depuis sa chambre, Rabbi Bonam comprit que le Juif Saint les avait envoyés pour entendre ces mots de remontrance. Sur le champ, il prit le chemin du retour,

convaincu que cet homme n'était autre que le Prophète Eliahou.

Rav Moché Bencelovitch fut l'une des dernières personnalités de la 'Hassidout de Gour de la génération précédente. Il servit comme agent de la 'Hevra Kadicha à l'hôpital de Bné Brak jusqu'à la fin de ses jours. Dans sa jeunesse, ses parents montèrent s'installer en Eretz Israël (avant la guerre). Il souffrait alors de douleurs aigües aux dents.

Lorsque le Imré Emet vint en visite en Israël, Rabbi Moché voulut le rencontrer à ce sujet. Il demanda à son fils, Rabbi Méïr, de mentionner son nom auprès de son père. Rabbi Méïr l'invita à se tenir à un certain endroit où le Rav devait passer et à lui confier alors ses souffrances. Lorsque le moment arriva et que le Imré Emet entendit sa supplique, il lui répondit en Yiddich : « Reit Man Nicht Keïn Lachone Hara » ("si c'est comme ça, on arrête de dire de la médisance !") voulant ainsi lui signifier que s'il souffrait précisément de cette partie du corps, c'est qu'il lui incombait de se renforcer dans ce domaine. Rabbi Moché prit sur lui de veiller à ne plus proférer aucune parole défendue et ses douleurs disparurent entièrement. Une fois, au milieu de la nuit, il trébucha par inadvertance par un propos qui de loin, pouvait ressembler à de la médisance et ressentit sur le champ des douleurs dans les dents qui revenaient. Elles lui rappelèrent alors sa promesse.

Lorsqu'il se résolut à nouveau fermement de veiller à sa langue il ressentit immédiatement une accalmie et avant



l'aube, ses maux s'étaient évanouis. Jusqu'à la fin de ses jours, ses dents demeurèrent blanches comme le lait et sans aucun défaut.

Chabbat Hagadol : pourquoi ce nom ?

Le Seder Olam (chap. 5) rapporte que le quinze Nissan où les Bné Israël sortirent d'Egypte tomba un jeudi, ce qui signifie que le dix du mois où ils prirent un agneau dans chaque maison, fut un Chabbath. Un grand miracle eut alors lieu en ce jour, comme cela est décrit dans le Tour (Ora'h 'Haïm chap. 430) au nom du Midrach : « Lorsque chacun prit son agneau et l'attacha au pied de son lit, les Egyptiens en demandèrent la raison, et il leur fut répondu qu'il était destiné à être sacrifié comme Pessa'h, sur l'ordre d'Hachem. Et cela les irrita de savoir que l'on allait sacrifier leur idole mais ils ne purent rien leur répondre. En souvenir de ce miracle, on nomma ce Chabbat, Chabbat Hagadol. »

Les commentateurs demandent : pourquoi ce miracle est-il relié au Chabbath et non au dix Nissan, date à laquelle il se produisit, à l'instar de toutes les autres fêtes fixées selon leur date et non suivant le jour de la semaine ?

Le Ohev Israël explique que le dix Nissan, les Bné Israël durent se défaire eux-mêmes de l'idolâtrie en consacrant l'idole des égyptiens à Hachem. Par cet acte, ils attachèrent leur âme au Créateur de tous les mondes. Cela ne fut rendu possible que grâce à la force spirituelle du Chabbath qui est nommée "Yoma De Nichmata", le jour de la Néchama. C'est

pourquoi ce jour fut fixé pour les générations le jour du Chabbath qui est un jour de lien spirituel particulier par le mérite duquel l'homme parvient à se libérer de l'exil de son âme.

Le Beth Avraham rapporte au nom du Baal Yessod Haavoda une autre raison à cette appellation, par l'intermédiaire d'une parabole : un roi majestueux avait organisé un festin pour tous ses proches. Comme la parcimonie ne sied pas à une telle réception, les serviteurs du roi préparèrent tous les mets en quantité très importante si bien qu'au terme de celle-ci, il resta beaucoup d'aliments et de boissons. Lorsque l'on vint le rapporter au roi, celui-ci ordonna de distribuer ce qui restait à tous les sujets de son royaume. Malgré cela, il en demeura encore en quantité non négligeable. N'ayant pas d'autre choix, le souverain donna l'ordre d'en faire profiter les délinquants des prisons (il est probable qu'on les libérât et qu'on les installât à de belles tables car il ne convient pas de consommer des mets royaux en prison).

La Miséricorde du Roi des rois est sans limite. Dès lors, celle-ci atteint même les fauteurs et les pécheurs, comme il est écrit : « *Et tu pardonneras ma faute car elle est immense.* » (Téhilim 21, 11). Et les commentateurs de demander : en quoi l'immensité de la faute est-elle une raison de pardonner ? Au contraire, plus celle-ci est grande, moins il y a lieu d'accorder le pardon.

Mais, en fait, ces mots ne concernent pas la faute mais la Bonté Divine qui est



immense. Dès lors, afin qu'elle ne soit pas gaspillée, même les fauteurs peuvent en bénéficier.

D'après cela, explique le Beth Avraham, on peut comprendre pourquoi ce Chabbath est appelé Chabbath Hagadol, car la Bonté Divine s'y réveille avec une telle intensité que même le plus misérable des juifs en bénéficie (car il ne sied pas que cette abondance de bonté soit gaspillée en vain).

Néanmoins, quoi qu'on en dise, ce qui précède ne prétend pas remplacer la signification simple de Chabbath Hagadol, comme le rapporte le Levouch (430, 1) : celui-ci a été ainsi dénommé parce qu'il représente un préliminaire à la délivrance tel que cela est exprimé (dans la Haftara de ce Chabbath): « *Voici Je vous enverrai le Prophète Eliahou avant que ne vienne le Jour d'Hachem grand (Hagadol) et redoutable et il ramènera le cœur des pères aux fils et le cœur des fils aux pères.* » (Malakhi 3, 23)

Le 'Hidouché Harim a même comparé ce Chabbath à Yom Kippour en évoquant le lien qui existe entre eux, les deux étant désignés dans la Torah par le "dix du mois". D'après cela, affirme-t-il Chabbath Hagadol possède le même pouvoir de purification et de réparation. Et de même que Yom Kippour est surnommé pour cette raison "Yoma Rabba", le **grand** jour, il en est ainsi de Chabbath Hagadol qui est le **grand** Chabbath, car ce jour purifie et sanctifie les âmes d'Israël de leurs fautes.

Le Ohev Israël pour sa part, décrit la

sainteté de ce Chabbath en rapportant les paroles du Zohar (Partie II, 63b) : « Tous les jours de la semaine puisent leur sainteté du Chabbath qui précède », auquel il ajoute : « Néanmoins, tous les Chabbath puisent leur force du Chabbath Hagadol et du Chabbath Chouva. » Il en ressort d'après cela que la force spirituelle de tous les Chabbath de l'année réside dans celui-ci.

Chercher le 'Hametz dans les trous et dans les fentes

Rabbi Pin'has de Karitz veillait particulièrement tout au long de l'année à ne pas faire de 'Houmrot superflues (conduite visant à s'appuyer sur les opinions de la Loi les plus sévères, n.d.t), Il avait pour principe en effet que celui qui multiplie les 'Houmrot attire sur lui les affres de l'exil (à D. ne plaise). Pourtant, à Pessa'h, il préconisait de pratiquer toutes les 'Houmrot mentionnées dans le Choul'han Aroukh.

On a pu ainsi observer également chez de nombreux Tsadikim la même habitude consistant à se conduire avec toute la vigilance possible afin de se préserver du moindre soupçon de 'Hametz. Alors que le reste de l'année, ils se contentaient d'appliquer la loi strictement telle qu'elle est tranchée dans le Choul'han Aroukh sans chercher à s'acquitter de toutes les opinions.

Dans une des responsa "Min Hachamaïm" (Chap. 71), il est ainsi rapporté : « (Nos Sages) ont été sévères à ce sujet (l'interdit du 'Hametz) dans son



principe et dans son application et tout celui qui s'applique à l'observer dans ses moindres détails mérite de voir ses jours et ses années s'allonger. »

Il rapporte ensuite que « la consommation de la Matsa et la défense du 'Hametz furent parmi les premières Mitsvot que les Bné Israël acceptèrent, et ils les accomplirent avec amour et dans la joie. C'est pourquoi nous aussi multiplions les 'Houmrot afin d'évoquer l'amour avec lequel nous pratiquons cette Mitsva. Car en agissant ainsi, nous montrons qu'elle ne constitue pas un poids mais qu'au contraire nous désirons l'accomplir de plein gré dans tous ses détails ».

Rabbi Lévi Its'hak de Berditchov ne cessait de louer les juifs qui se fatiguent à nettoyer leurs maisons de tout soupçon de 'Hametz. Il voyait en cela par son regard rempli de sainteté une raison d'intercéder en faveur de ses frères auprès du Ciel. « Ces gestes (de nettoyage), affirmait-il, sont comparés aux sonneries du Chofar car les anges qui sont créés par chaque frottement montent pour prendre la défense du peuple d'Israël. » Il apportait à cela l'allusion suivante : il est écrit au sujet de Pessa'h « Tu accompliras cette (זֶמֶת) tâche en ce mois » (Chémot 13, 5) et il est écrit par ailleurs au sujet du Service du Cohen Gadol à Yom Kippour : « C'est par celle-ci (זֶמֶת) qu'Aharon pénétra dans le Saint des Saints ». L'occurrence du même mot זֶמֶת (Zot) dans les deux versets évoque un lien entre les deux sujets et nous enseigne

que le nettoyage de la maison dans ce mois est comparé au Service du Cohen Gadol à Yom Kippour.

Grâce à cet effort, l'homme repousse de lui le mal, comme l'écrit le Kav Hayachar au nom du Yessod Yossef : « Il m'a été transmis (de père en fils) que chaque effort qu'un homme accomplit en l'honneur de Pessa'h et qui le fatigue et l'épuise tue toutes les mauvaises forces et les mauvais esprits qui le menacent. »

La raison pour laquelle la défense du 'Hametz est tellement sévère est rapportée dans une des responsa du Radvaz. Celle-ci n'est en effet pas compréhensible au sens littéral. Comment se fait-il en effet que l'interdit concerne ne fût-ce qu'une minuscule quantité et pas seulement la consommer mais aussi d'en tirer le moindre profit et qu'il existe nombreuses autres 'Houmrot que l'on ne retrouve dans aucun interdit ?

« C'est pourquoi, explique-t-il, je m'appuie sur ce que Nos Sages nous ont dévoilé à savoir que le 'Hametz à Pessa'h évoque le Yetser Hara qui est dénommé "le levain de la pâte". C'est pourquoi l'homme doit l'éliminer entièrement de lui et le rechercher dans les moindres recoins de ses pensées. Et c'est pour cela également qu'il ne s'annule pas. Cette explication, conclut-il, est juste authentique. »

La Guémara elle-même évoque la même raison en rapportant le texte de la prière qui suit (Brakhot 17a) : « Maître du Monde, Tu sais parfaitement que notre



désir est d'accomplir Ta Volonté. Qui nous en empêche ? C'est le levain de la pâte et l'oppression des nations », et Rachi d'expliquer : « Qui nous en empêche : quelle est la raison pour laquelle nous n'accomplissons pas Ta volonté ; c'est le levain de la pâte : le Yetser Hara qui réside dans nos cœurs qui nous fait fermenter. » Dès lors, on comprend pourquoi on a été si intransigeant en ce qui concerne l'interdit du 'Hametz, afin d'évoquer que l'homme doit s'éloigner le plus possible de la faute et qu'il ne doit avoir aucun rapport avec elle.

Rabbi Yéhochoua de Belz a fait une fois remarquer que l'expression employée par la Michna dans le traité de Pessa'him (24) est apparemment incorrecte : « Le soir du quatorze Nissan, on vérifie le 'Hametz à la lumière d'une bougie. » « A priori, on ne vérifie pas le 'Hametz qui s'y trouve », demanda-t-il. Et sa question demeura sans réponse.

Parmi les personnes présentes se trouvait son fils, le Maarid. Quelques jours plus tard, il revint sur cette question et entreprit d'y répondre par l'intermédiaire d'une parabole.

Deux commerçants s'étaient mis en route pour la foire annuelle dans l'intention d'y vendre leur marchandise. Hachem leur vint en aide et ils réussirent en peu de temps à vendre tout leur stock. Tout heureux, ils prirent le chemin du retour plus tôt que prévu et, de fait, ils décidèrent de revenir à pieds, afin d'économiser les frais de transport en charrette. Après s'être mis en route et

avoir marché plusieurs heures, ils voulurent se reposer de la fatigue du voyage. Ne sachant pas où dissimuler leur sac rempli des recettes de la vente, ils scrutèrent de tous les côtés et, constatant que personne ne se trouvait dans les parages en dehors d'un troupeau de vaches, ils finirent par s'allonger sur l'herbe après avoir suspendu leur sac à un arbre.

Une seule chose leur échappa par manque de réflexion : un troupeau ne se trouve pas à paître tout seul dans les prés et un berger est certainement dans les environs afin de veiller sur lui. Ce dernier, en revanche, les observa attentivement pendre leur sac à l'arbre, attendit patiemment qu'ils s'endorment et se dépêcha de venir dérober le précieux magot.

Néanmoins, il hésita sur la conduite à adopter : s'il s'enfuyait avec les vaches, celles-ci alerteraient les deux hommes par leurs beuglements et il se ferait prendre. D'un autre côté, s'il prenait la fuite sans elles, leur propriétaire se retournerait contre lui. Il remplit donc le sac des commerçants de bouse des bêtes afin qu'ils ne se rendent pas compte qu'il était vide et il retourna s'allonger à sa place. Sa ruse réussit et lorsque les deux hommes se réveillèrent, ils se réjouirent de voir leur sac "plein" à sa place et poursuivirent leur chemin. Pourtant, lorsqu'ils l'ouvrirent et le trouvèrent rempli de bouse de vache, leur déconvenue fut de taille : comment se pouvait-il que celles-ci fussent montées sur l'arbre, eussent défait le nœud du sac



et l'eussent rempli de leurs excréments ? Dans leur stupidité, ils se résignèrent en disant : « Pouvons-nous traîner les vaches devant un Rav pour les faire comparaître en Din Torah ? » Le Maarid conclut sur ces mots laissant l'assistance amusée de l'ineptie des deux commerçants sans avoir saisi le lien entre cette histoire et la question qu'avait posé Rabbi Yéhochoua de Belz. Durant tout ce temps, le Maarid, Rabbi Aharon, avait écouté attentivement les paroles de son père et dès qu'il eut terminé, il se mit à trembler de tous ses membres. Lorsque les 'Hassidim l'interrogèrent sur la raison de sa crainte, il leur répondit que son père avait dissimulé sous cette parole un profond enseignement. « Ces deux commerçants, dit-il, s'ils avaient eu un peu d'intelligence, auraient dû renverser leur question en réponse ; précisément parce qu'ils se sont étonnés du fait que les vaches aient pu monter sur l'arbre pour dérober leur argent, ils auraient dû en conclure que seul le berger de troupeau pouvait être l'auteur du vol.

« La morale de cette parabole, poursuivit-il, est que chaque homme descend dans ce monde lui aussi avec un 'sac', c'est son cœur. A lui de le remplir des pierres précieuses que représentent l'accomplissement des Mitsvot. Néanmoins, il arrive qu'un homme s'endorme à l'instar de ces deux commerçants qui laissèrent le sommeil les gagner. C'est le moment que le Yétser Hara choisit pour vider le cœur de l'homme de tout le bien qu'il a

acquis et le remplir de tous les excréments que constituent les fautes et les plaisirs défendus, à D. ne plaise. Lorsque des périodes meilleures surviennent, l'homme se réveille de sa torpeur et scrute son cœur. Il s'étonne alors d'y trouver autant de détritrus. Mais au lieu de réfléchir sur l'origine de ces immondices, de les rejeter pour restituer à son cœur tous ses acquis spirituels, il se résigne à sa situation misérable. La personne sensée comprend en revanche, que son étonnement renferme en lui-même la réponse : c'est son mauvais penchant qui l'a trompée alors qu'elle s'était endormie, comme l'exprime le 'Hovot Halévavot (Chaar Hahi'houd 5) : « Tu t'endors mais lui est réveillé », et c'est lui qui lui a dérobé tout son bien. Elle s'empressera dès lors de se mettre à sa poursuite afin de récupérer tous ses précieux acquis et elle veillera désormais à ne plus s'endormir.

C'est pourquoi, dans les moments de clarté, à l'entrée du quatorze Nissan (l'entrée du jour se dit en hébreu Lé Or Hayom ce qui signifie aussi "à la lumière du jour" bien qu'il s'agisse du soir puisque le jour dans la Torah commence la veille au soir, n.d.t), le juif vérifie le **'Hametz** et non pas la maison. Car **il lui incombe de rechercher la racine du mal, d'où provient ce 'Hametz et de comprendre que c'est le Yétser Hara qui en est à l'origine et qui a rempli son cœur de tous ces déchets** Et il méritera. Et il méritera grâce à cela de restituer à son âme ce qui lui a été volé.

